



What do churches, lighthouses and railway stations have in common? All have been endangered by sweeping changes in society, the economy and technology. In the 1980s, train stations across Canada came under pressure as railway companies consolidated operations and eliminated lines and stops. Station buildings were declared “redundant” and many were demolished. The Heritage Canada Foundation led the charge to stop this wanton destruction of Canada’s railway heritage, and to secure the passage of the *Heritage Railway Station Protection Act* in 1988.

Lighthouses have faced similar threats since the 1970s, when technological advances began to make staffed lighthouses “redundant.” History and scenic beauty notwithstanding, our iconic lighthouse structures were abandoned, neglected and even deliberately destroyed by the federal department responsible. After nearly ten years of grass-roots pressure by the Nova Scotia Lighthouse Preservation Society, HCF and others—including a handful of committed Senators and MPs—the *Act to Protect Heritage Lighthouses* achieved Royal Assent in June 2008.

Now, historic places of faith are emerging as the new endangered species in Canada owing to changing demographics and patterns of worship. Religious heritage buildings can end up sold or slated for demolition when they are declared “obsolete.”

Redundant. Obsolete. These are dreaded words for the conservation advocate working to keep historic places alive. While statutory protection has proven essential in curbing the rapid loss of “obsolete” buildings, the ultimate challenge is to find ways to use and sustain them over time.

Our 35th anniversary conference, *Work that Endures: Power to the People Keeping Places Alive*, will help you tackle the challenge head on, with sessions on site management, fundraising, marketing and branding, and special national roundtables on endangered places of worship and lighthouses. Join us in Québec City in September to share strategies for giving “redundant” and “obsolete” buildings vibrant and sustainable new uses. Endangered historic places are in our hands.

Qu’est-ce que les églises, les phares et les gares ferroviaires ont en commun? Tous sont menacés par suite des vastes changements survenus dans la société, l’économie et la technologie. Dans les années 1980, les gares ont été mises sous pression lorsque les compagnies ferroviaires ont rationalisé leurs activités et supprimé des lignes et des arrêts. Des gares ont été déclarées « excédentaires » et plusieurs ont été détruites avant qu’on ne puisse les défendre. La FHC a mené la campagne en vue de mettre fin à la destruction du patrimoine ferroviaire, et a assuré l’adoption en 1988 de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*.

Les phares ont subi des menaces semblables depuis les années 1970, lorsque des progrès technologiques ont rendu « redondants » les phares dotés de personnel. Nos phares emblématiques ont été abandonnés, négligés et même délibérément démolis par le ministère fédéral responsable. Au bout de presque dix ans de démarches par les militants de la base de la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society, la FHC et autres, incluant quelques sénateurs et députés, la *Loi visant à protéger les phares patrimoniaux* a reçu la sanction royale en juin 2008.

Maintenant, ce sont les lieux de culte historiques qui sont la nouvelle espèce menacée en raison de l’évolution de la démographie et de la pratique religieuse. Les bâtiments religieux patrimoniaux peuvent être mis en vente ou démolis lorsqu’ils sont déclarés « obsolescents ».

Redondant. Obsolescent. Ce sont des mots inquiétants pour le défenseur de la conservation s’efforçant d’assurer la survie de lieux historiques. Si la protection de la loi s’est avérée un élément essentiel pour endiguer la perte de bâtiments « obsolescents », le grand défi à relever consiste à trouver des moyens de les utiliser sur la durée.

La conférence marquant notre 35^e anniversaire sous le thème *Agir pour l’environnement : Un travail qui porte fruit* vous aidera à vous attaquer à ce défi. On y proposera des séances sur la gestion des sites, la levée de fonds et le marketing ainsi que des tables rondes nationales consacrées aux lieux de culte et aux phares menacés. Joignez-vous à nous à Québec en septembre pour échanger des stratégies qui pourront donner aux bâtiments « redondants » et « obsolescents » de nouvelles vocations dynamiques et viables. Les lieux historiques menacés sont entre nos mains.

